académie Nantes

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

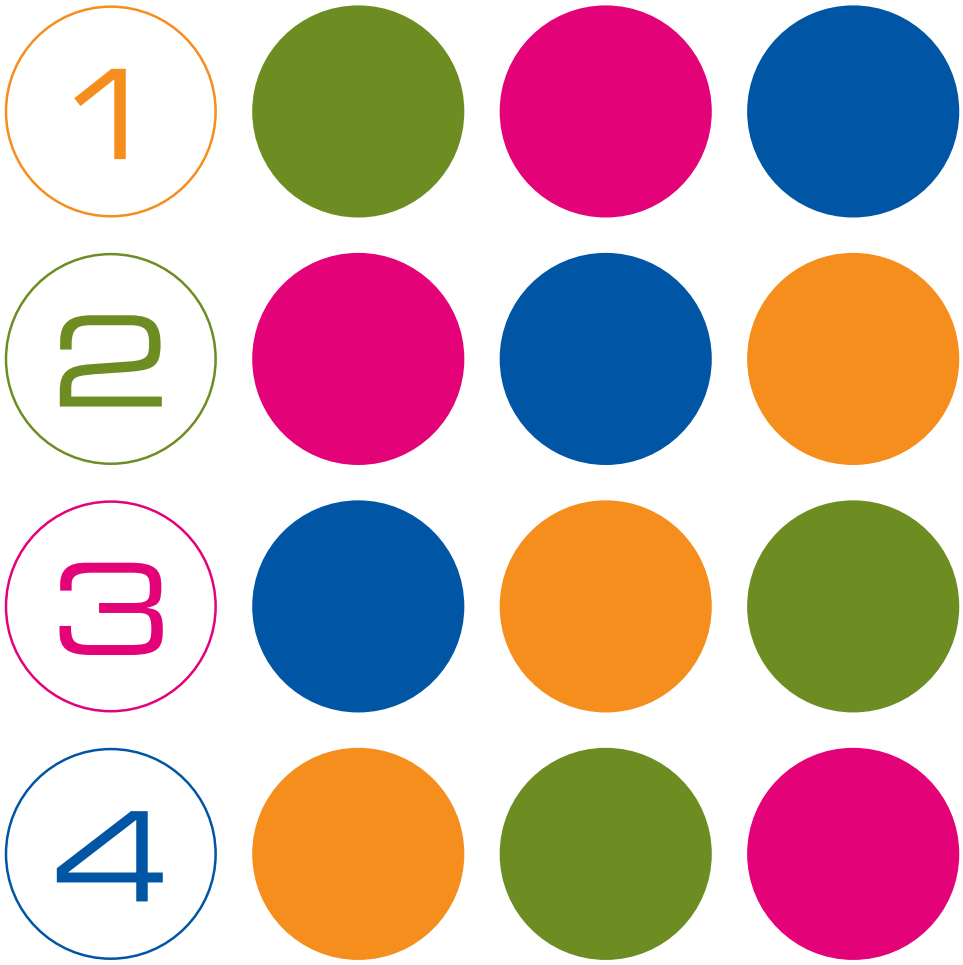

Évaluer pour faire réussir les élèves

Sommaire

Impliquer l'élève dans son évaluation

- **Fiche n° 1** : Rendre l'élève acteur du processus d'évaluation 13
- **Fiche n° 2** : Lever les implicites 17
- **Fiche n° 3** : Lever les peurs ; le statut de l'erreur 19

Garantir une évaluation respectueuse des élèves

- **Fiche n° 4** : Comment faire de l'évaluation une démarche pédagogique à part entière au service de la réussite des élèves ? 25
- **Fiche n° 5** : Donner place aux compétences dans l'évaluation : qu'est-ce que ça change ? 27
- **Fiche n° 6** : Mieux gérer l'hétérogénéité des élèves grâce à l'évaluation 29
- **Fiche n° 7** : Évaluation et motivation 33

Pilotage - cohérence collective - conduite du changement

- **Fiche n° 8** : Inscrire les pratiques individuelles d'évaluation dans une cohérence collective : pour quelles raisons et comment ? 39
- **Fiche n° 9** : Comment engager un collectif (équipe, école, établissement, réseau) dans une dynamique de progrès autour de l'évaluation ? 43
- **Fiche n° 10** : Le conseil de classe au service de la réussite des élèves 47

Communiquer autour de l'évaluation

- **Fiche n° 11** : Quelles modalités de communication des évaluations mettre en place entre les professionnels pour garantir la continuité du parcours de l'élève ? 51
- **Fiche n° 12** : quelles modalités d'information construire pour permettre aux familles de disposer d'une photographie lisible des progrès et des acquis de leur enfant ? 53

Glossaire : définitions 57

Membres du GRAF 59

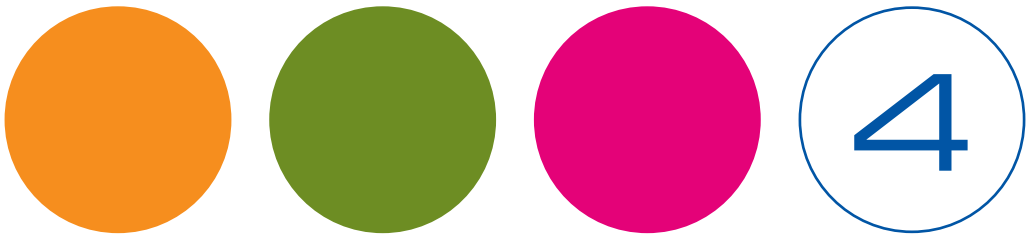

Communiquer autour de l'évaluation

Fiche 11

Quelles modalités de communication des évaluations mettre en place entre les professionnels pour garantir la continuité du parcours de l'élève ?

Les entrées en élémentaire, au collège, en seconde, représentent des moments clés de la scolarité. Assurer des formes de continuité tout au long du parcours scolaire, particulièrement lors de ces ruptures, est un enjeu essentiel.

Dans la recherche de construction d'un parcours de l'élève sur l'ensemble de sa scolarité, évaluer ses compétences le temps d'une année n'est pas suffisant. Encore faut il aussi communiquer entre professionnels les résultats et informations qui le concernent.

Comment favoriser la continuité de parcours de l'élève par une communication entre professionnels ? Quel travail engager sur cette question de la communication au sein des équipes et entre les équipes ? Sur quels temps institutionnels et avec quels outils ?

Constats et obstacles

- La communication sur les acquis et les besoins des élèves entre le premier et le second degré, mais aussi entre le collège et le lycée, est souvent difficile à faire vivre et ne permet pas un véritable suivi individualisé. Un des paramètres à prendre en compte est la différence d'organisation entre les 1er et 2nd degrés.
- La segmentation par année et par degré, qui caractérise notre système éducatif, ne favorise pas la continuité recherchée.
- Sans concertation, il est difficile pour les équipes de définir la quantité et la nature des informations à transmettre pour garantir le suivi des élèves.

Préconisations et conseils

L'objectif est de construire ensemble une démarche collective et des outils en questionnant les évaluations et en analysant les situations spécifiques. Cela peut induire d'utiliser les instruments disponibles ou d'en développer de nouveaux en fonction des besoins.

➔ Piste n° 1 - Assurer les conditions favorables d'une communication fructueuse

- **Mobiliser** les instances (conseil pédagogique, conseils de cycle et conseil école-collège) sur la nature des informations à se communiquer et la manière de procéder.
- **Diffuser** les calendriers respectifs des différents conseils pour être en capacité de travailler en amont.
- **Organiser** la réunion des acteurs concernés par la continuité du parcours de l'élève :
  - Présence des professeurs de collège aux conseils de cycles dévolus aux décisions de passage dans le second degré.
  - Présence des professeurs de lycées dans les conseils de classe du dernier trimestre de 3e.

- Exploitation des réunions au sein des réseaux pédagogiques (écoles-collège et collèges-lycées) pour favoriser les échanges entre les professeurs ainsi que des temps de formation autour de cette communication, impulsés par le conseil école-collège par exemple.

➔ Piste n° 2 - Sélectionner les informations facilitant une prise en charge plus rapide des difficultés des élèves

- Se mettre d'accord sur le choix et la quantité des informations relatives à chaque élève qui seront transmises :
  - points d'appui de l'élève, points forts ;
  - actions déjà menées ;
  - besoins identifiés ;
  - objectifs prioritaires visés ;
  - proposition d'axes de travail prioritaires dès l'entrée dans le cycle suivant.
- Transmettre des informations sur les compétences transversales et des éléments sur les profils d'apprentissage.

Ressource

- Un exemple de fiche de liaison collège / lycée : http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1349707053860/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1348232617648

Fiche 12

Quelles modalités d'information construire pour permettre aux familles de disposer d'une photographie lisible des progrès et des acquis de leur enfant ?

"Mon fils est de la fin d'année, il est né en décembre. Il est donc entré en petite section à deux ans et demi. Cette année-là, il devait absolument reconnaître son prénom, et j'ai été étonnée de voir un livret d'évaluation avec les termes "acquis", "non acquis" ; il était à l'époque si petit. Deux semaines après l'évaluation, il avait beaucoup évolué, ce qui est tout à fait normal, à cet âge. Le temps que je signe ce livret, il n'était plus valable. Mais mon fils a ressenti qu'il était classé par rapport à une demande de l'école…".

"Mon fils est en 5e et a quelques petits soucis de comportements en classe (bavardages notamment). Dans le dernier bulletin reçu, un avertissement sur le travail et la conduite était porté. Les appréciations sont à peu près toutes pareilles : manque de travail et trop de bavardages, et un des professeurs écrit "incapacité quasi totale à se concentrer…". Un enfant qui a des difficultés peut-il être en souffrance en classe au point de devenir perturbateur ? Dans ce cas faut-il sanctionner ou plutôt essayer de comprendre le problème et mettre en place ce qu'il faut pour l'aider au maximum ?".

Extraits de forums sur des sites d'expression parentale

De la maternelle au lycée, plusieurs fois par an, les familles sont destinataires des bilans d'évaluations de leur(s) enfant(s).
Un smiley qui rit ou qui pleure ; du vert, du rouge ; des lettres, des notes ; des constats, des injonctions, des conseils, des appréciations… Ce ne sont pas les moyens qui manquent à l'École pour rendre compte d'un niveau quantifiable de savoirs et d'attitudes scolaires.
Ces documents répondent-ils vraiment aux attentes des élèves, des familles, des écoles et établissements scolaires ? Sont-ils compréhensibles ? Permettent-ils autre chose que des félicitations ou des reproches ?
Accompagner la communication de ces bilans périodiques est difficile à mettre en œuvre. Pourtant son absence peut entraîner des incompréhensions et des rejets scolaires. Ce phénomène est d'autant plus lourd de conséquences si, au fur et à mesure que l'élève grandit, l'évaluation devient le seul vecteur de communication École/famille, hors difficultés spécifiques de comportement et périodes charnières d'orientation.
Avec qui les parents peuvent-ils échanger au sujet des progrès de leur(s) enfant(s) ? À quels moments ? Autant de questions pour les équipes enseignantes et les directions d'écoles ou d'établissements.
Comment sont formés les enseignants à la communication aux familles ? Quelles ressources mobiliser dans ce domaine au bénéfice des élèves ?

"Rendre compte de l'évaluation aux parents, c'est les assurer que l'école se soucie d'apporter à leur enfant ce qui lui est dû ; leur donner les informations utiles sur des acquis, des progrès, l'absence de progrès, des difficultés, etc. Rendre compte, c'est rendre des comptes, mais c'est aussi mettre en valeur".

V. Bouysse, Inspectrice Générale de L'Éducation nationale

Constats et obstacles

- L'utilisation de l'outil numérique peut entraîner parfois un formatage des supports de communication.
- En maternelle, le plus souvent, les livrets sont remis directement aux parents. À partir de l'élémentaire, y compris lorsque les résultats sont mauvais, ce sont majoritairement les élèves qui transmettent leur bilan ; ils se retrouvent alors en situation de médiateurs, ce qui peut être lourd à porter et contribuer à entamer leur estime de soi. Au collège et au lycée, c'est le plus souvent par la poste que le bulletin arrivera avec, parfois, son cortège d'angoisses.
- La terminologie employée reste peu lisible par les familles du fait de son lexique professionnel. De plus, l'intégration de jugements dans les commentaires sur l'élève risque d'obérer les informations essentielles sur ses progrès effectifs et le travail encore à réaliser.
- Communiquer avec les familles, particulièrement lorsqu'il s'agit de leur faire part des difficultés de leur(s) enfant(s) nécessite une formation spécifique qui n'est pas toujours dispensée.

Préconisations

➔ Piste n° 1 - Impliquer les familles lors de l'élaboration d'outils de communication réfléchis et concertés

- Innover et expérimenter de nouveaux outils de communication (bulletins, livrets…) pour favoriser leur appropriation par les familles.
- Garantir la lisibilité de ces nouveaux outils auprès des destinataires :
  - en testant l'outil auprès d'une ou plusieurs classes avant de le généraliser ;
  - en mettant en place un comité d'utilisateurs (élèves, enseignants, familles,…) ;
  - en offrant des entretiens individuels aux parents qui le souhaitent pour échanger avec eux sur l'outil.

➔ Piste n° 2 - Garantir une communication bienveillante en portant une attention particulière à la mise en mots des bilans

- Poser des bilans objectifs et compréhensibles en excluant tout vocabulaire implicite et dévalorisant ; identifier les progrès plutôt que de pointer les seules difficultés.
- Sérier les informations de manière à ne pas mettre sur le même plan des problèmes de comportement et les acquis réalisés.

➔ Piste n° 3 - Mieux associer les parents, premiers éducateurs, aux résultats de leur(s) enfant(s)

"Une chose est sûre, en effet : la préoccupation des parents, leur implication pratique dans la scolarité de l'enfant ne sont pas la cause de sa réussite ; celle-ci suppose l'action autonome de l'intéressé, sa détermination propre. C'est la conjonction de l'implication des parents et de l'engagement propre des enfants qui assure les meilleures chances de réussite : l'une et l'autre lui sont (tendanciellement) aussi nécessaires. Il reste, nous l'avons vu, que si l'implication des parents ne détermine pas celle des enfants elle la favorise, elle en est une condition tendancielle : comme on peut imaginer qu'à l'inverse l'engagement des enfants peut stimuler et entretenir l'intérêt des parents, ou leur désengagement l'affaiblir". - Jean-Pierre TERRAIL [2]

- Organiser les rencontres avec les familles autour :
  - d'échanges sur la situation scolaire globale de l'élève ;
  - de priorités "partagées" pour mieux individualiser les aides ;

  Ces rencontres contribuent à alimenter la réflexion de l'équipe pédagogique en améliorant la connaissance des élèves.
- Identifier les familles avec lesquelles un travail spécifique pourra/devra être engagé pour la réussite scolaire de leur enfant.
- Utiliser les potentialités de l'espace numérique pour rendre l'information directement accessible aux parents.

➔ Piste n° 4 - Intégrer les techniques de communication aux actions de formation initiale et continue des enseignants

- Considérer les parents comme des acteurs essentiels de la réussite scolaire de leur(s) enfant(s).
- Lever les représentations erronées sur les liens école-famille.
- Renforcer la connaissance collective que l'on a des milieux précaires au sein de l'Éducation nationale pour éviter d'éloigner encore plus les parents qui en sont issus de l'univers de l'École.

Bibliographie

- Ressources : des outils pour enseigner - DSDEN Sarthe "Changer le conseil de classe" - Édusarthe - Académie de Nantes.
- IGEN, - "La notation et l'évaluation des élèves éclairées par des comparaisons internationales", Rapport n° 2013-072, juillet 2013.
- S. Kitgabi, "L'Évaluation scolaire est-elle au service de l'orientation ?" Étude - nov. 2009 – Chambre de commerce et d'industrie de Paris.
- L. Dore, N. Michaux, L. Mukarugagi, "Le portfolio, évaluer pour apprendre" - éditions La Chenelière, 2002.
- G. Goupil, G. Lusignan, "Le portfolio au secondaire" - éditions la Chenelière, 2005.
- MEN – INRP – Centre Alain Savary – Comité de pilotage sur la relance des ZEP. Enseignants-parents-partenaires - Activité, Légitimité, Professionnalité - janvier 1998.

2. "Les familles confrontées à l'école" in Jean-Pierre TERRAIL (dir.), La scolarisation de la France : critique de l'état des lieux, Paris, La Dispute, 1997.